

## S O M M A I R E

Le vocabulaire polémique dans la XVII <sup>e</sup> et la XVIII <sup>e</sup> Provinciale par Jacques PLAINEMAISSON . . . . .	5
Angélique Arnaud et Marie de Gonzague par François BOULETREAU . . . . .	45
Table des matières des Bulletins (1950-75) . . . . .	67
Liste des membres de la Société . . . . .	73

## **LE VOCABULAIRE POLEMIQUE DANS LA DIX-SEPTIEME ET LA DIX-HUITIEME PROVINCIALE**

par Jacques PLAINEMAISON

### **OBSERVATIONS PRELIMINAIRES**

1. Le vocabulaire polémique englobe aussi bien des vocables qui désignent la paix que des vocables qui désignent la guerre (1). Il suffit, pour s'en convaincre, de relire le début de la XVII<sup>e</sup> Provinciale :

« Votre procédé m'avait fait croire que vous désiriez que nous demeussions en repos de part et d'autre, et je m'y étais disposé. Mais vous avez depuis produit tant d'écrits en peu de temps, qu'il paraît bien qu'une paix n'est guère assurée quand elle dépend du silence des Jésuites. Je ne sais si cette rupture vous sera fort avantageuse (...) » (2).

La fin de la XVIII<sup>e</sup> Provinciale, qui est une mise en garde, illustrerait aussi bien ce fait.

Il englobe aussi des vocables qui, ayant une valeur affective nettement marquée, constituent, en quelque sorte, un matériel polémique à la disposition des antagonistes, les vocables qui expriment l'insuffisance ou l'excès, la différence, etc...

2. Un vocable donné appartient souvent à plusieurs registres. Nous avons noté des vocables qui relèvent du registre qui nous intéresse, même quand leur emploi dans le texte les rattache à un registre différent, car le choix d'un vocable à l'intérieur d'un registre déterminé est influencé par ses connotations. C'est ainsi que, dans un contexte général de guerre, le vocable de « hardiesse », même s'il est synonyme de « liberté », « licence » dans le texte considéré (3), est mentionné dans notre inventaire à cause de sa valeur de connotation. Il en est de même pour les vocables « toucher », « chef », etc., dont les significations sont multiples.

3. Nous nous sommes délibérément abstenu de tenir compte des citations, littérales ou non, le choix de tel ou tel vocable n'étant alors plus imputable, du moins en principe, à Pascal.

4. Nous avons distingué du vocabulaire qui a trait à la polémique un vocabulaire moins spécifique, se rapportant aux circonstances de la polémique. Enfin, nous avons classé à part le vocabulaire des sentiments qui accompagnent ordinairement la polémique : crainte, haine, mépris... On trouvera en annexe les différentes listes correspondant à ce classement.

5. Nous avons procédé à des regroupements par familles étymologiques. Dans ces conditions, on pourra se demander pourquoi, par exemple, nous n'avons pas groupé « dire », « interdire » et « contredire », alors que nous avons groupé « tenir », « soutenir », « maintenir » et « obtenir ». La principale raison, c'est que nous avons classé « dire », qui ne nous paraissait pas avoir en lui-même une valeur polémique, parmi les vocables relatifs aux circonstances de la polémique.

6. Nous n'ignorons pas que l'appréciation du caractère « polémique » d'un vocable donné est subjective, puisqu'elle est liée à notre propre conception de la polémique ou, au mieux, à notre intelligence de ce que fut la polémique pour Pascal, si bien que notre inventaire apparaîtra à certains insuffisant, à d'autres abusivement développé. Enfin, un dépouillement manuel expose à des oublis... La valeur des résultats qu'un tel inventaire peut nous permettre d'obtenir est donc relative.

## LE VOCABULAIRE POLEMIQUE DANS LA DIX-SEPTIEME LETTRE

Les vocables dont la fréquence est la plus élevée figurent dans les tableaux A, B et C, *in fine*.

Nous constatons que peu nombreux sont les vocables de fréquence élevée, surtout si on les compare à la masse des vocables de fréquence inférieure à 5. Nous pouvons donc conclure à la variété et à la richesse du vocabulaire étudié.

Les thèmes principaux sont suggérés par les mots dont la fréquence est la plus grande : idée d'opposition, entendue au sens le plus large (« contre », « contraire », « contrariété » ; « de part et d'autre », « l'un (...) l'autre », « un (...) un autre », « d'un côté, (...) de l'autre », « de part ou d'autre » ; « différend », « différence », « différent » ; « dispute », « disputer » ; « opposer », « opposition » ; « adversaire »), idée de défense (« soutenir », « tenir » ; « refuser », « refus » ; « répondre », « réponse » ; « défense », « défendre », « défenseur ». Antonymes : « reconnaître » ; « aveu », « avouer »), idée d'attaque (« condamner », « condamnation » ; « accusation », « accuser »).

Le vocable dont la fréquence est la plus élevée est « condam-

ner » : 46 occurrences (50 avec le substantif « condamnation »). Mais « hérésie » et « hérétique » totalisent à eux deux 61 occurrences. On ne s'en étonnera pas, puisque la XVII<sup>e</sup> Lettre est une réponse à l'accusation d'hérésie formulée par le P. Annat contre Montalte et contre les jansénistes. Les idées auxquelles correspondent ces mots clefs sont d'ailleurs liées, l'hérésie devant naturellement être condamnée, pour Montalte comme pour ses adversaires. Cependant, la menace revêtait cette fois une forme particulière : Jansénius ayant été officiellement condamné, il fallait « souscrire » cette condamnation et « signer » un formulaire. D'une manière générale, le thème de la foi, orthodoxe ou hétérodoxe, « catholique » ou « hérétique », apparaît comme essentiel dans cette lettre : s'y rapportent, outre les vocables « hérésie » et « hérétique », les vocables « croire », « créance », « croyables » (23 occurr.), « erreur » et « errer » (20 occurr.) « foi » (18 occurr.), « catholique » (13 occurr.), « vrai », « vérité », « en vérité », « véritable » (11 occurr.) et leurs antonymes « faux », « fausseté » (8 occurr.), « persuader » (5 occurr.), etc.

Le vocabulaire de l'attaque n'est pas moins riche que celui de la défense, si l'on tient compte des vocables de fréquence peu élevée. Cependant, l'usage nettement « défensif » du vocabulaire polémique dans cette lettre est évident. Faits significatifs : le verbe « attaquer » n'est employé que quatre fois, et toujours à propos des Jésuites, contre lesquels les partisans de la grâce efficace doivent se défendre ; quant au verbe « accuser » (2 occurr.) et au substantif « accusation » (5 occurr.), ils visent la prétendue « hérésie » des jansénistes, accusés sans « preuves » par le P. Annat.

Le désir de mettre autant que possible Port-Royal à l'abri des poursuites occasionnées par *Les Provinciales* est visible dans toute la première partie, consacrée par l'auteur à sa propre justification. C'est pourquoi celui-ci se présente de nouveau comme un homme « seul » (4), autrement dit un franc-tireur, et proclame : « (...) personne ne répond de mes Lettres que moi (...) » (5). L'auteur des *Provinciales* éprouvait d'autant plus le besoin de nier son appartenance à Port-Royal que le P. Annat, dans *La Bonne Foy des Jansénistes* (...) (6), où précisément il le traitait d'hérétique, ne le désignait pas autrement, y compris dans le titre de son libelle, que par cette périphrase : « le Secrétaire de Port-Royal » (7).

Ainsi le vocabulaire rend compte de la situation, telle qu'elle est appréciée par les défenseurs de Jansénius, au moment de la Dix-septième Provinciale. Cette dernière est datée du 23 janvier 1657, mais l'espoir d'« une espèce de suspension d'armes, c'est-à-dire de quelque accord de ne rien imprimer de part ni d'autre » (8), en fit différer la mise en circulation, qui, selon le

P. Annat, dans sa *Response à la dix-septième Lettre des Jansénistes*, eut lieu seulement le 19 février. Ce qui est sûr, c'est que, le 6 février, elle « n'est encore connue de personne du monde (9) ». Or, le 23 décembre, avait été affichée l'ordonnance du Châtelet défendant d'imprimer sans privilège et sans nom d'auteur. Surtout, le 2 septembre 1656, l'Assemblée générale du clergé avait confirmé sa décision de poursuivre l'exécution de la bulle de 1653 et du bref de 1654. C'est pourquoi, dans la xvii<sup>e</sup> Lettre, l'obligation de signer la condamnation de Jansénius est envisagée avec tristesse et amertume. Enfin, de nouvelles rumeurs de persécution circulaient, si bien que Port-Royal se trouvait pressé de tous côtés.

Cependant, la position défensive dans laquelle les jansénistes se trouvaient du fait des circonstances ne nous paraît pas avoir conduit Pascal à des concessions. Tout au contraire.

Les Jésuites n'ont pas respecté la trêve que, on pouvait du moins le croire, ils souhaitaient, puisque le début de la Dix-septième Lettre, dans la traduction latine de Nicole, nous apprend que l'ordonnance du Châtelet tendant à imposer le silence aux deux partis avait été prise à leur instigation :

« Je croyais, mon Révérend Père, que votre Société, enfin dégoûté de la lutte, s'était tournée vers le repos. Cette opinion m'avait été donnée par les démarches non dissimulées de vos collègues, pour que l'autorité royale interdît les écrits de l'un et de l'autre parti (10). »

En effet, outre *La Response à la Quinziesme Lettre des Jansenistes* du P. Nouet et *La Bonne Foy des Jansenistes* (...), avec privilège du 9 décembre, enregistré le 14, du P. Annat, les Jésuites ont produit la *Défense de la Vérité Catholique* (...) par le Sieur de Sainte-Foy, Docteur en Théologie (pseudonyme du P. Annat ou du P. Morel) (11), contre les miracles de la Sainte Epine, avec privilège du 30 décembre. D'où l'ironie de Pascal au début de la Dix-septième Lettre : « (...) vous avez depuis produit tant d'écrits en peu de temps, qu'il paraît bien qu'une paix n'est guère assurée quand elle dépend du silence des Jésuites (12). » Pascal accuse donc les Jésuites d'être des fauteurs de guerre.

A la fin de la même lettre, après avoir affirmé : « Mais tout cela se conduit avec mystère (13) », il découvre le dessein caché que les Jésuites poursuivent en n'expliquant pas le sens de Jansénius : « Relever la grâce suffisante de (...) Molina (14) » et, pour cela, « ruiner la grâce efficace (15) », d'abord « sans qu'on s'en aperçoive (16) », puis ouvertement. On a reconnu là la méthode que dénonçait déjà la Seconde Lettre : dans un premier temps, les Jésuites font semblant de ne pas s'attaquer à la grâce efficace pour obtenir qu'on souscrive soit à l'emploi du terme de « grâce suffisante », soit à la condamnation du « sens de

Jansénius », et cela afin de ruiner plus facilement, dans un deuxième temps, la grâce efficace.

A la suite de Noël de Lalane, qui avait accusé les Jésuites d'être « des hommes intéressés et politiques (17) », Pascal dénonce d'une part le dessein égoïste des Jésuites, pour lesquels, on l'a vu, il s'agit principalement « de relever la grâce suffisante de (...) Molina (18) », d'autre part, comme dans la Seconde Lettre, leur habileté politique : « Toutes vos démarches sont politiques (19). » Alors que le terme « politique » n'a pas, en général, un sens péjoratif au XVII<sup>e</sup> siècle (20), il le dévalorise, tout à fait comme Péguy dans *Notre Jeunesse* : « Les artifices de votre politique », écrivait déjà Pascal au début de la deuxième partie de la XVII<sup>e</sup> Lettre (21), consacrée non plus à sa propre justification, qui fait l'objet de la première partie, mais à celle de « ces autres personnes que vous traitez d'hérétiques (22) », autrement dit de ses amis jansénistes. Pour lui, les Jésuites ont abandonné un Christianisme mystique pour un Christianisme trop exclusivement politique.

Il n'empêche que, sur le plan de la politique, les Jésuites l'emportent. L'on sent l'amertume de l'auteur quand, vers la fin de la lettre, il en vient à parler de la signature (23) : « De sorte que, si on exige ces signatures, ils tomberont toujours dans vos embûches, soit qu'ils signent, ou qu'ils ne signent pas ; et vous aurez votre compte de part ou d'autre : tant vous avez eu d'adresse à mettre les choses en état de vous être toujours avantageuses, quelque pente qu'elles puissent prendre (24). »

En ce qui concerne les circonstances de la polémique, ce qui frappe, c'est l'importance du vocabulaire de la déclaration (« dire », « déclarer », « expliquer », « montrer », « publier »...) et, parallèlement, de ceux de la perception (« voir » et les vocables qui s'y rattachent, « entendre »...) et de la connaissance (« savoir », « connaître » et « connaissance »...). Le souci de justification et d'explication devant un public est donc patent (25). Mais le vocabulaire des circonstances de la polémique est significatif à d'autres points de vue.

Moyen de justification, la déclaration est aussi un moyen d'accusation. Ainsi, pour faire apparaître le parti pris et l'opportunisme des Jésuites sur le point de la prétendue « hérésie » des jansénistes, il suffit à Pascal de « rapporter » les faits :

« Je rapporte toute cette suite parce qu'il me semble que cela découvre assez l'esprit de votre Société en toute cette affaire, et qu'on admirera de voir que, malgré tout ce que je viens de dire, vous n'avez pas cessé de publier qu'ils étaient toujours hérétiques (26). Mais vous avez seulement changé leur hérésie selon le temps. »

En montrant que les Jésuites, à mesure que leurs adversaires se justifiaient d'une hérésie, « en substituaient une autre », le

récit a en lui-même une valeur démonstrative, puisque précisément le parti pris se manifeste par l'automatisme de la substitution et l'opportunisme se définit par la soumission et l'adaptation aux circonstances : « Ainsi, en 1653, leur hérésie était sur la qualité des propositions. Ensuite elle fut sur le *mot à mot*. Depuis vous la mîtes dans le cœur. Mais aujourd'hui on ne parle plus de tout cela ; et l'on veut qu'ils soient hérétiques, s'ils ne signent *que le sens de la doctrine de Jansénius se trouve dans le sens de ces cinq propositions* (27). »

Attaquée à son tour en la personne du P. Annat, la Compagnie pourra-t-elle n'engager qu'une partie de ses forces dans la bataille et se tenir à l'abri des attaques de l'adversaire ? Assurément non, car, en face d'un homme « seul », les Jésuites « compos(ent) véritablement un corps uni sous un seul chef (28) », dans lequel, comme il est interdit de rien publier sans l'aveu des supérieurs, ceux-ci « sont rendus responsables des erreurs de tous les particuliers (29) ». « C'est donc avec raison, assure Pascal, qu'on vous reproche les égarements de vos confrères, qui se trouvent dans leurs ouvrages approuvés par vos supérieurs et par les théologiens de votre compagnie (30). »

Si les Jésuites sont organisés comme une armée, d'où l'emploi, à propos de leur ordre, des mots « corps », « chef », « supérieurs », « Généraux (31) », « Compagnie », l'Eglise elle-même apparaît comme une armée, un « corps (32) » ayant sa « tradition (33) », sa discipline (« on est obligé de croire que (...) ; mais on n'est pas obligé de savoir ce que (...) (34) »), son « chef (35) » le pape, et, au-dessus de lui, Dieu lui-même, qui la « conduit (36) » et l'« instruit (37) ». Quant à ceux qui refusent de se soumettre à son « autorité (38) » dans les points de foi, ils sont considérés comme des soldats insoumis, coupables d'« opposer (leur) esprit propre à l'esprit de Dieu (39) », alors que ceux qui refusent de se soumettre à elle dans les choses de fait sont tout au plus « téméraires (40) », car, pour Pascal, ce n'est pas une faute d'« opposer la raison (...) à l'autorité (41) » dans des matières où la raison doit décider (42). Ainsi l'Eglise est une armée, et ses membres sont des soldats qui doivent recevoir « avec (...) respect (43) » les décisions de leurs chefs, mais Pascal, pour qui l'autorité ne doit pas nécessairement l'emporter sur la raison, revendique une certaine indépendance, justifiée par une bonne compréhension de la nature même de l'autorité de l'Eglise, « autorité divine (44) » seulement en matière de foi, due au fait que l'Eglise est la gardienne des vérités révélées de la foi.

Le vocabulaire des sentiments qui accompagnent ordinairement la polémique est pauvre : parmi ces sentiments, les mieux représentés sont la crainte et la haine, haine du côté des Jésuites persécuteurs et crainte — reconnue ou niée — du côté de leurs adversaires persécutés.

## LE VOCABULAIRE POLEMIQUE DANS LA DIX-HUITIEME LETTRE

Voir tableaux D, E, F, *in fine*.

L'inventaire du vocabulaire polémique de la Dix-huitième Lettre nous a suggéré les commentaires suivants :

1. Les vocables « hérésie » et « hérétique », qui occupaient le premier rang dans le vocabulaire polémique de la XVII<sup>e</sup> Lettre, voient le nombre de leurs occurrences diminuer beaucoup : « hérésie » passe de 24 occurrences à 8 et « hérétique » de 37 occurrences à 11 (45). Directement en rapport avec la diminution de fréquence de ces vocables, les verbes « traiter » et « taxer » qui, construits avec la préposition « de », ne servaient qu'à introduire ceux-ci dans la XVII<sup>e</sup> Lettre, disparaissent de la XVIII<sup>e</sup> Lettre. Parallèlement, le nombre des occurrences de « condamner » et « condamnation » est passé de 50 à 28. On saisit tout de suite que, si le thème central de la XVII<sup>e</sup> Lettre était l'accusation d'hérésie et les dangers d'une condamnation, l'intérêt s'est déplacé, au moins partiellement, dans la XVIII<sup>e</sup> Lettre du seul fait que l'accusation d'hérésie, de générale qu'elle était dans *La Bonne Foy des Jansenistes* (...), est devenue précise dans la *Response à la XVII<sup>e</sup> Lettre des Jansenistes*, où elle porte sur la conception de la « Grace efficace par elle-mesme ».

2. On note la disparition du vocable « supposer », qui avait 12 occurrences dans la XVII<sup>e</sup> Lettre. En effet, jusqu'à cette dernière, les Jésuites s'étaient refusés à expliquer « le sens de Jansénius », se contentant de « supposer », « faussement (46) » d'ailleurs, l'hérésie de Montalte et des jansénistes. Mais la XVII<sup>e</sup> Lettre les a mis dans l'obligation d'« expliquer ce sens (47) », qu'ils ne distinguent pas de « l'erreur de Calvin (48) ». C'est ce qu'a fait le P. Annat dans sa *Response à la XVII<sup>e</sup> Lettre des Jansenistes*. Ainsi, l'accusation étant désormais claire, Montalte n'aura plus qu'à montrer que les jansénistes, « sans blâme » sur le fait et « sans erreurs » sur le droit, sont « innocents en l'un et en l'autre (49) » : tel est, en effet, le plan de la XVIII<sup>e</sup> Lettre.

3. Que les positions supposées des uns et des autres soient claires ne les empêche pas d'être opposées, au contraire. C'est pourquoi on relève toujours un important vocabulaire qui correspond à l'idée générale d'opposition : « adversaire » (9 occ.), « dispute » (9 occ.) et « disputer » (1 occ.), « de part et d'autre » (2 occ.), « l'un (...) l'autre » (6 occ.), « d'un côté (...) de l'autre » (2 occ.), « différend » (6 occ.), « contre » (10 occ.) et les vocables qui en dérivent, soit « contradiction » (1 occ.), « contrariété » (1 occ.), « contraire » (6 occ.), « contraire (le) » (1 occ.), « au contraire » (3 occ.), en tout 22 occurrences pour cette famille, « combattre » (3 occ.), « ennemi » (2 occ.), « opposé » (2 occ.) et « opposer » (1 occ.), « division » (1 occ.)...



4. Le vocabulaire de l'attaque cède une nouvelle fois le pas au vocabulaire de la défense : « répondre » (4 occ.), « résister » (11 occ.), « soutenir » (7 occ.), « défendre » (5 occ.), « défenseur » (2 occ.) et « défense » (1 occ.), « justifier » (1 occ.) et « justification » (2 occ.)... Si « accuser » et « accusation » totalisent 9 occurrences, le verbe « attaquer » n'est employé qu'une seule fois, au passif : « jamais la grâce efficace ne fut plus artificieusement attaquée (50) » ; quant au substantif « attaque », il n'apparaît pas plus dans cette lettre que dans la précédente.

Comment s'en étonner, alors que, dans la Dix-huitième Lettre, il s'agissait plus que jamais de prévenir un danger ? En effet, la Dix-huitième Lettre est datée du 24 mars 1657. Or, le 9 février, le Parlement d'Aix avait condamné *Les Provinciales* à être brûlées sur la place des Prêcheurs (51). Dans les sermons de carême qu'il prononça à Saint-Merry, le P. Claude de Lingendes, prédicateur en vogue et Jésuite, deux fois nommé dans les questions posées par Pascal à Barcos sur les miracles (52), reprit du haut de la chaire l'accusation d'hérésie portée contre Port-Royal par le P. Annat dans sa *Bonne Foy des Jansenistes* (...). Enfin, la bulle *Ad sacram*, qui précisait le bref de 1654, sanctionnant l'attribution à Jansénius des cinq propositions et la condamnation de sa doctrine, après avoir été reçue par le roi le 11 ou le 12 mars, fut reçue par l'Assemblée générale du clergé le 17 mars. Celle-ci rédigea le texte d'un formulaire et décida d'en imposer la signature.

5. Le vocabulaire de la paix est peu utilisé : « avouer » (1 occ.), « convenir » (1 occ.), « accorder » (5 occ. (53)), « paix » (4 occ.), « miséricorde » (1 occ.), « liberté » (1 occ.), « libre » (5 occ.) et « librement » (1 occ.), « douceur » (2 occ. (54)), « reconnaître » (9 occ.) et « reconnaissance » (1 occ.), « être d'accord » (3 occ.) et « demeurer d'accord » (1 occ.), « approuver » (1 occ.) et « approbation » (1 occ.), « confession » (1 occ.) et « confesser » (1 occ.), « consentir » (1 occ.), « innocence » (1 occ.) et « innocent » (1 occ.), « respect » (1 occ.), « repos » (2 occ.), « communion » (1 occ.), « silence » (1 occ.), « patience » (1 occ.), « se taire » (1 occ. (55)), « tranquillité » (1 occ.). Comme on le voit, la plupart de ces mots sont des hapax dans le texte.

Le thème des Jésuites fauteurs de guerre, ébauché dès le début de la XVII<sup>e</sup> Lettre, est repris : Montalte leur reproche d'avoir manqué d'« esprit de paix (56) ». C'est pourquoi il conclura la lettre par cette menace : « Laissez l'Eglise en paix, et je vous y laisserai de bon cœur. Mais pendant que vous ne travaillerez qu'à y entretenir le trouble, ne doutez pas qu'il ne se trouve des enfants de la paix qui se croiront obligés d'employer tous leurs efforts pour y conserver la tranquillité (57). »

6. « Surprendre » (11 occ.) et « surprise » (3 occ.), ainsi que « tromper » (6 occ.), qui fonctionnent ici comme un substitut de

« surprendre », correspondent à une reprise et à un élargissement du thème « vous avez trompé le Pape (58) ». En effet, Montaigne veut montrer que les papes et les rois (59) sont plus exposés que les autres hommes à être trompés. C'est sous cette forme que le thème s'épanouit dans les pages 371, 372, 373.

Artificieuse et relevant du maniement d'opinion, la conduite des Jésuites consiste à « faire croire (60) », à « donner à entendre (61) », à « faire entendre (62) », toujours mensongèrement. Pascal accuse les Jésuites de « déguiser (63) » le véritable enjeu de leurs disputes avec les défenseurs de Jansénius et de troubler ainsi « le repos de l'Eglise (64) ».

7. Si le vocabulaire des sentiments en rapport avec la polémique est peu important et assez banal, celui des circonstances de la polémique est assez significatif (65) pour qu'on puisse tenter de caractériser un « style » polémique de Pascal dans cette lettre.

A son destinataire, le P. François Annat, Pascal reproche de faire passer « l'intérêt de (la) Compagnie » avant l'honnêteté intellectuelle et le souci de la vérité : « Dites la vérité, mon Père : si vous eussiez su que vos adversaires tiennent effectivement cette doctrine, peut-être que l'intérêt de votre Compagnie vous eût empêché d'y donner cette approbation publique : mais, vous étant imaginé qu'ils y étaient opposés, ce même intérêt de votre Compagnie vous a porté à autoriser des sentiments que vous croyiez contraires aux leurs (...) (66). » En outre, il l'accuse d'agir d'une manière « passionnée (67) » et d'en vouloir « aux personnes plus qu'aux erreurs (68) ». Ainsi s'explique l'acharnement du P. Annat, dénoncé dans la lettre précédente et reproché d'emblée aux Jésuites dans celle-ci : « Il y a longtemps que vous travaillez à trouver quelque erreur dans vos adversaires (...) (69). »

Le thème du « mystère » et du « secret » requis, à propos du « sens de Jansénius », par le dessein des Jésuites, qui veulent « faire condamner ce sens sans l'expliquer (70) », est repris et associé à l'idée de « parti » avec, à sa tête, un « chef » (71). Le « secret » est rendu nécessaire par l'« artifice » des Jésuites, artifice qui consiste notamment à « faire croire qu'il y va de tout en une affaire qui n'est de rien » et à tromper ainsi les « personnes puissantes qui (les) écoutent » (72), au nombre desquelles il faut compter non seulement le pape et les évêques, mais aussi le roi de France et certains de ses représentants.

Le thème du « mystère » et du « secret » se trouve donc associé et à celui du « tant de bruit pour rien (73) » et, par l'intermédiaire de ce dernier, à celui de la « surprise » et de la « tromperie ». On ne doit pas s'en étonner, quand on sait que, dans une lettre du 4 mai 1654, adressée au cardinal Mazarin, François Bosquet, évêque de Lodève, qui joua le rôle de négociateur auprès du Saint-Siège dans l'affaire des cinq propositions

et dans celle de l'emprisonnement du cardinal de Retz, écrit, relatant une conversation qu'il avait eue avec le cardinal d'Este : « C'est le Vray moyen (...) de Surprendre le Pape, qu'il ne Sache pas ce qu'on luy veut dire, et cest le moyen Infaillible de faire reussir les negociations que d'en reduire les moyens a un secret que personne ne sache (74). » Ainsi se trouvaient déjà associés deux thèmes dont Pascal fera des machines de guerre contre les Jésuites dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Lettres. Fait remarquable : dans ces lettres, Pascal attribue aux Jésuites ce qui est le propre de Mazarin et de ses agents, c'est-à-dire avoir exagéré à dessein l'importance de l'affaire janséniste, avoir surpris le pape, avoir agi avec dissimulation. Le rôle caché de Mazarin dans l'affaire janséniste est en effet demeuré pratiquement ignoré de tous jusqu'à nos jours (75).

## CONCLUSION

L'étude du vocabulaire polémique dans la Dix-septième et dans la Dix-huitième Lettre nous montre que Pascal, dans le registre de la polémique, s'en tient la plupart du temps à des mots d'un emploi assez général. La pauvreté du vocabulaire des sentiments, notamment, constitue une raison supplémentaire de penser que l'auteur n'a pas renoncé à la fiction de Montalte dans les deux dernières Provinciales, car Montalte, malgré ses prises de position favorables aux jansénistes, malgré son indignation mal contenue devant les « impressions scandaleuses (76) » que les Jésuites répandent faussement dans le public, reste tout de même, à la différence de Pascal, extérieur au débat, puisqu'il ne se range ni dans un camp ni dans l'autre : « Si vous conveniez de part et d'autre du véritable sens de Jansénius (...), écrit-il (77), alors que Pascal, faisant partie des combattants, devrait normalement employer le pronom « nous ».

D'autre part, cette étude nous permet de vérifier de près l'adaptation des Lettres aux circonstances de la polémique. En effet, se traduisant dans le vocabulaire par des rapports chiffrés — que Pascal n'a pu contrôler — entre les différents vocables, cette adaptation est saisie, en quelque sorte, à sa source. La grande question qui semble hanter Pascal à cette époque est celle d'un formulaire qu'on obligerait à signer. On sent l'amertume de Pascal quand, pressentant le danger, il aborde cette question vers la fin de la Dix-septième Lettre : « De sorte que, si on exige ces signatures, ils tomberont toujours dans vos embûches, soit qu'ils signent, ou qu'ils ne signent pas ; et vous aurez votre compte de part ou d'autre : tant vous avez eu d'adresse à mettre les choses en état de vous être toujours avantageuses, quelque pente qu'elles puissent prendre (78). »

Enfin, cette étude permet, à notre avis, de remettre en question l'opinion suivant laquelle les deux dernières Provinciales marqueraient un effort de conciliation de la part de Pascal : « Pascal y adopte un ton nouveau, singulièrement conciliant », écrit J. Mesnard (79), qui partage cette opinion. En effet, celui qui accuse les Jésuites, et particulièrement le P. Annat, de parti pris, de falsification et de tromperie, dénonçant un dessein dont la poursuite les amène à se montrer injustes, tyranniques (80) et mensongers, laisse entendre que les Jésuites ont agi comme le patriarche de Constantinople Sergius, qui fit « le bon valet » auprès du pape Honorius (81), accuse le P. Annat d'agir d'une manière « passionnée » et d'en vouloir « aux personnes plus qu'aux erreurs », lui reproche « les injures » dont les jansénistes (82) et l'Eglise tout entière sont les victimes, affirmant que Port-Royal est l'objet de « la calomnie » des Jésuites (83), enfin reproche aux Jésuites de manquer d'« esprit de paix », autrement dit d'être responsables de la guerre avec les jansénistes, peut-on dire qu'il cherche la conciliation ?

Faut-il alors, comme Fortunat Strowski, limiter à la XVII<sup>e</sup> Provinciale le champ d'application de cet effort de conciliation (84) ? Mais tous les reproches que Pascal adressait aux Jésuites dans la XVII<sup>e</sup> Lettre se retrouvent dans la XVIII<sup>e</sup> Lettre.

Il est vrai que l'existence d'un catalogue de griefs ne suffit pas pour déterminer les véritables intentions de son auteur et que le discriminant essentiel est le « ton ». Mais nous constatons que, dans les deux dernières Provinciales, les griefs sont formulés avec netteté, pour ne pas dire avec brutalité : qu'on se rappelle le « vous avez trompé le Pape ». Devant la diabolique habileté des Jésuites, Montalte jouant sur l'ambiguïté des mots « heureusement », « malheureuse », « bonheur » et maniant le paradoxe, s'écrie dans la Dix-septième Lettre :

« Que je vous connais bien, mon Père ; et que j'ai de douleur de voir que Dieu vous abandonne, jusqu'à vous faire réussir si heureusement dans une conduite si malheureuse (85) ! Votre bonheur est digne de compassion, et ne peut être envié que par ceux qui ignorent quel est le véritable bonheur. C'est être charitable que de traverser celui que vous recherchez en toute cette conduite ; puisque vous ne l'appuyez que sur le mensonge, et que vous ne tendez qu'à faire croire l'une de ces deux faussetés : ou que l'Eglise a condamné la grâce efficace, ou que ceux qui la défendent soutiennent les cinq erreurs condamnées (86).

Peut-on, sous des dehors charitables, être plus cinglant ? Enfin la Dix-huitième Lettre se termine par une véritable mise en scène (86). »

Dira-t-on que l'ironie, qui est un moyen d'abaisser l'adversaire en le ridiculisant, est moins mordante dans les deux dernières

lettres, alors que, à propos du « sens de Jansénius », l'auteur de la Dix-septième Lettre, après avoir demandé « qu'on l'explique », poursuit, railleur : « (...) autrement vous nous feriez encore ici un pouvoir prochain, *abstrahendo ab omni sensu* (88) », ou que celui de la Dix-huitième Lettre, après que le P. Annat eut satisfait sa demande dans sa *Response a la XVII<sup>e</sup> Lettre des Jansenistes*, s'écrie : « N'était-ce donc que cela, mon Père, que vous vouliez dire ? N'était-ce que l'erreur de Calvin que vous vouliez faire condamner sous le nom du sens de Jansénius ? Que ne le déclariez-vous plus tôt ? Vous vous fussiez bien épargné de la peine ; car, sans Bulles ni Brefs, tout le monde eût condamné cette erreur avec vous. Que cet éclaircissement était nécessaire, et qu'il lève de difficultés ! (89) » ?

Non, Pascal n'a pas désarmé dans les deux dernières Provinciales (90). Si l'usage qui y est fait du vocabulaire de l'attaque donne à penser que « les défenseurs de la grâce efficace (91) » se posent d'abord en victimes injustement persécutées, le vocabulaire de la paix ne manifeste pas de leur part un désir de conciliation à tout prix. Cependant, le ton n'y est plus le même que dans les Provinciales précédentes, singulièrement dans les premières, qui, elles aussi, portent sur la grâce : l'approfondissement de la réflexion théologique y est sensible. Ce n'est pas que le contenu de la pensée théologique de Pascal se soit modifié, même si, en ce qui concerne les rapports de l'augustinisme jansénien et du thomisme, l'accent est mis non plus sur des différences apparentes, qui ne sont pourtant pas toutes négligeables (92), mais sur les similitudes profondes, et si le désir d'obtenir la caution de saint Thomas, associé à saint Augustin, est incontestable, notamment dans la Dix-huitième Lettre (93). En réalité, Pascal doit s'adapter à des circonstances nouvelles : n'est-il pas normal que les circonstances influent sur la tactique ? Accusé personnellement d'hérésie par le P. Annat dans la préface de *La Bonne Foy des Jansenistes* (...), Pascal est contraint de se justifier. S'il ne renonce pas complètement à la fiction de Montalte, celle du Provincial, destinataire des premières lettres, est depuis longtemps abandonnée. Comme son accusateur est le P. Annat, c'est à lui, un théologien, que Pascal répondra. La qualité de leur destinataire explique la plus grande richesse théologique des dernières Provinciales. Enfin, la menace d'un formulaire se faisant plus précise, le ton devient à proportion plus amer.

A. Vocables dont la fréquence est au moins égale à 10

Fréquence		Effectif
61	"hérésie" (sing. et plur.) 24; "hérétique" (adj. ou subst., sing. et plur.) 37	1
50	"condamner" (diverses formes) 46; "condamnation" 4	1
24	"accroître" 1; "croire" (diverses formes) 21; "créance" 1; "croyables" 1	1
21	"contre" 13; "contraire" (adj. ou subst., sing. et plur.) 6; "au contraire" 1; "contrariétés" 1	1
20	"erreur" (sing. et plur.) 18; "errer" (diverses formes) 2	1
19	"foi" 18; "fidèles" 1	1
17	"soutenir" (diverses formes) 10; "tenir" (diverses formes) 7	1
13	"catholique" (adj. et subst., sing. et plur.) 13 "refuser" (diverses formes) 10; "refus" (sing.) 3	2
12	"supposer" (diverses formes) 11; "supposition" 1 "pouvoir" (div. formes) 9; "pouvoir" (subst.) 1; "impossible" 2	2
11	"répondre" (div. formes) 10; "réponse" 1 "bien" (adv.) 9; "bon", "bonne" 2 "vrai" 3; "vérité" 3; "en vérité" 2; "véritable" 3	3
10	"défense" 1; "défendre" (div. formes) 8; "défenseurs" 1	1

B. Vocables dont la fréquence est au moins égale à 5, mais inférieure à 10

<u>Fréquence</u>		<u>Effectif</u>
9	"toucher" (div. formes) 9 "raison" 6; "raisonnement" 3	2
8	" de part et d'autre" 1; "l'un (...) l'autre" (masc. et fém., sing. et plur.) 4; "un (...) un autre" 1; "d'un côté (...) de l'autre" 1; "de part ou d'autre" 1 "traiter d'" (div. formes) 8 "reconnaître" (div. formes) 8 "faux" (masc. sing. et fém. plur.) 5; "fausseté" (sing. et plur.) 3 "différend" (sing. et plur.) 3; "différence" 2; "différente" 2; "indifférente" 1 "dispute" 5, "disputer" (div. formes) 3	6
7	"accusation" (sing. et plur.) 5; "accuser" (div. formes) 2 "prouver" (div. formes) 5; "preuve" (sing. et plur.) 2 "opposer" (div. formes) 6; "opposition" 1 "malheur" 1; "malheureux" (masc. et fém., sing.) 3; "heureusement" 1; "bonheur" 2	4
6	"adversaires" 6	1
5	"persuader" (div. formes) 5 "aveu" 3; "avouer" (div. formes) 2 "Couvrir" (ind., 3 <sup>e</sup> pers.) 1; "découvrir" (div. formes) 3; "à couvert" 1	3

C. Vocables relatifs aux circonstances de la polémique dont la fréquence est au moins égale à 5

<u>Fréquence</u>		<u>Effectif</u>
36	"dire" (div. formes)	1
26	"voir" (div. formes) 19; "visiblement" 1; "invisible" 1; "visible" (sing. et plur.) 5	1
14	"signer" (div. formes) 12; "signatures" 2	1
13	"déclarer" (div. formes) "savoir" 12; "savants" (subst.) 1	2
10	"expliquer" (div. formes)	1
9	"entendre" (div. formes)	1
8	"doctrine"	1
7	"général" (subst. sing. et plur.) 2; (adj. sing. et plur.) 5	1
6	"examiner" (div. formes) "montrer" (div. formes) "publics" (adj.) 1; "publier" (div. formes) 5 "connaître" (div. formes) 4; "connaissance" 2	4
5	"paraître" (div. formes) 4; "apparence" 1 "propositions" 4; "proposez" (ind.) 1	2



D. Vocables dont la fréquence est au moins égale à 10

Fréquence	Effectif	
37	"pouvoir" (div. formes) 21; "pouvoir" (subst.) 10; "puissance", "puissances", "puissantes", "impuissance" 4; "possible", "il est impossible" 2	1
29	"véritable", "véritables", "véritablement" 11; "vérités", "vérité", "en vérité" 17; "vraie" 1	1
28	"condamner" (div. formes), "condamnation"	1
25	"maintenir" 1; "tenir" (div. formes) 13; "soutenir" (div. formes) 7; "obtenir" (div. formes) 4	1
24	"créance" 2; "croire" (div. formes) 21; "croiable" 1	1
22	"erreur", "erreurs" - "contre" 10; "contradictions" 1; "contrariétés" 1; "contraires", "contraire" (adj. et subst.) "au contraire" 10	2
21	"bien" (adv.) 14; "bien", "biens" (subst.) 6; "bonnes" 1	1
19	"hérétique", "hérétique" (adj. et subst.) 11; "hérésies", "hérésie" 8 "connaissance", "connaissances", "connaître" (div. formes) 9; "reconnaître" (div. formes), "reconnaissance" 10	2
17	"savoir" (div. formes) "foi" 12; "fidèlement", "fidèle", "infidèles", "infidélité" 5	2
14	"surprendre" (div. formes) 11; "surprise", "surprises" 3	1
11	"jugements", "jugement" 3; "juger" (div. formes) 6; "juges", "juge" 2 "répéter" (div. formes) "raison", "à raison", "raisonnables" "catholique", "catholiques" (adj. et subst.), "Catholiques" (subst.)	4
10	"l'une (...) l'autre", "les uns (...) les autres", "l'un (...) l'autre" 6; "de part et d'autre" 2 "d'un côté (...) de l'autre" 2 "disputer", "dispute" 9; "disputes" (ind.) 1 "douter", "doute" 3; "douter" (div. formes) 6; "indubitables" 1	3

E. Vocables dont la fréquence est supérieure à 5, mais inférieure à 10

<u>Fréquence</u>		<u>Effectif</u>
9	"adversaires" "accuser" (div. formes) 6, "accusations" 3	2
8	"défendre" (div. formes), "défenseurs", "défense" "imaginaires" 1, "s'imaginer" (div. formes) 7	2
7	"différend", "différends" 6; "différentes" 1 "toucher" (div. formes) "peine" "liberté", "libre", "librement"	4
6	"approuver", "approbation" 2; "prouver" (div. formes) 4 "autoriser" (div. formes), "autorité" "tromper" (div. formes)	3
5	"refuser" (div. formes) "fortifier", "force" 2; "efforts" 3 "accorder" (div. formes) "détruire" (div. formes)	4

F. Vocables qui se rapportent aux circonstances de la polémique et dont la fréquence est supérieure à 5

<u>Fréquence</u>		<u>Effectif</u>
53	"dire" (div. formes)	1
24	"voir" (div. formes)	1
18	"sens" (sing. et plur.), "sensible" (masc. plur. et fém. sing.)	1
17	"déclarer" (div. formes), "déclaration"	1
13	"entendre" (div. formes); "est sous-entendue"	1
10	"examiner" (div. formes), "examinateurs", "examen"	1
9	"expliquer" (div. formes)	1
8	"parler" (div. formes), "parole" (sing. et plur.) "représenter" (div. formes); "présenter (div. formes) "montrer" (div. formes); "démonstrations"	3
7	"doctrine" "rapporter" (div. formes), "rapport"	2
6	"sembler" (div. formes), "il semble", "ce me semble" "témoigner" (div. formes), "témoignage"	2
5	"exprimer" (div. formes), "expressions" "il paraît" (div. formes), "paraît"; "apparent" (masc. sing. et fém. plur.) "règle" (sing. et plur.), "régulière", "régulée" "lettre" (sing. et plur.), "littéral" "proposition" (sing. et plur.)	5

## NOTES

(1) On doit, bien sûr, entendre le vocable «guerre» au sens large, comme désignant aussi bien un affrontement entre individus qu'un affrontement entre Etats ou groupes sociaux d'un même Etat.

(2) Pascal, *Les Provinciales* (...). Introduction, sommaire biographique, notes et relevé de variantes par Louis Cognet. Paris, Editions Garnier, 1965, pp. 327-328. Toutes nos références seront données par rapport à cette édition, actuellement la meilleure sur le marché, bien qu'elle reproduise le texte de l'édition de 1659, moins sûr que celui des éditions originales.

(3) « (...) cette hardiesse que vous prenez de me traiter d'hérétique (...) » (XVII<sup>e</sup> Provinciale. Ed. Cognet, p. 328.)

(4) Ed. Cognet, p. 329.

(5) Ed. Cognet, p. 333.

(6) *La Bonne Foy des Jansénistes en la citation des auteurs reconnue dans les Lettres que le Secrétaire du Port-Royal a fait courir depuis Pasques* (...).

(7) De même, dans une lettre à Spon du 26 décembre 1656, Guy Patin, qui n'était pas favorable aux Jésuites, voulant désigner l'auteur des *Provinciales*, parle du «Théologien de Port-Royal» («G.E.F.», t. VI, p. 306).

(8) *Mémoire de Godefroi Hermant* (...) sur l'histoire ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle (1630-1663) publiés (...) par A. Gazier (...) Paris, Plon, 1905-1910. Six vol. t. III, p. 245.

(9) Lettre à Florin Périer, citée dans *Œuvres de Blaise Pascal publiées* (...) par Léon Brunschvicg, Pierre Boutroux et Félix Gazier. Paris, Hachette, coll. «Les Grands Ecrivains de la France», 1904-1914. Quatorze vol., t. VII, p. 11. Pour renvoyer à cette édition, nous utiliserons désormais le seul sigle «G.E.F.».

(10) «Credideram, R.P. Societatem tuam contentionis tandem pertaesam ad quietem animum appulisse. Eam mihi opinionem attulerat sodalium tuorum non obscura concursatio, quo utrique parti auctoritate regiâ scriptis interdiceretur.»

(11) *Défense de la Vérité Catholique touchant les miracles. Contre les déguisements et artifices de la réponse faite par Messieurs de Port-Royal, à un escrit intitulé «Observations nécessaires sur ce qu'on dit estre arrivé à Port-Royal, au sujet de la sainte-Espine», par le Sieur de Sainte-Foy, Docteur en Théologie.*

(12) Ed. Cognet, p. 328.

(13) Ed. Cognet, p. 350.

(14) Ed. Cognet, p. 350.

(15) Ed. Cognet, p. 351.

(16) Ed. Cognet, p. 351.

(17) Noël de Lalane, *De la Grace Victorieuse de Jésus-Christ* (...), Paris, 1651, in-4°, p. 9. Cité dans «G.E.F.», t. VI, p. 321.

(18) Le caractère égoïste du dessein est souligné par l'emploi de l'adjectif «votre»: «Relever la grâce suffisante de votre Molina».

(19) Ed. Cognet, p. 350. Cf. *Seconde Lettre*: «La Société est trop politique pour agir autrement». (Ed. Cognet, p. 23.)

(20) A Stegmann, «Le mot *politique* et ses implications dans la littérature européenne du début du XVII<sup>e</sup> siècle», *Cahiers de Lexicologie*, Volume XIII, 1968 - II, pp. 33-46. A noter cependant que, «dans les traités et particulièrement hors de France, un *politique* désigne un disciple plus ou moins avoué de Machiavel et entraîne, chez les sectateurs d'une politique fondée sur l'autorité religieuse, toute la méfiance ou le mépris envers une pensée

rationaliste, peu soucieuse de sauver une illusion morale ». (Article cité, p. 35.)

(21) Ed. Cognet, p. 333.

(22) Ed. Cognet, p. 333.

(23) Il n'est pourtant pas certain qu'un formulaire, c'est-à-dire une formule précise de souscription, ait été rédigé avant l'Assemblée générale du clergé, qui se tint le 17 mars 1657.

(24) Ed. Cognet, p. 352.

(25) Voir, par exemple : « Et comme vous abusez une infinité de personnes en leur faisant accroire que les points sur lesquels vous essayez d'exciter un si grand orage sont essentiels à la foi, je trouve d'une extrême importance de détruire ces fausses impressions, et d'expliquer ici nettement en quoi ils consistent, pour montrer qu'en effet il n'y a point d'hérétique dans l'Eglise. » (Ed. Cognet, p. 333).

(26) Dans la deuxième partie de cette phrase, alors que « dire » a une valeur justificative, « publier » a une valeur accusatrice.

(27) Ed. Cognet, p. 338.

Les quatre étapes que Pascal distingue dans la deuxième partie de la XVII<sup>e</sup> Lettre reprennent dans l'ordre celles signalées dans le fragment La., 955 - Br., 929 des *Pensées* :

« Il y a deux ans que leur hérésie était la bulle, l'année passée c'était intérieur. Il y a six mois que c'était *totidem* ; à présent c'est le sens. »

(Notre édition de base pour les *Pensées* est la dernière édition de Louis Lafuma, c'est-à-dire celle des *Œuvres complètes* de Pascal. Préface d'Henri Gouhier. Présentation et notes de Louis Lafuma. Paris, Editions du Seuil, coll. « L'Intégrale », 1963. Nous désignons donc les fragments des *Pensées* par leur numéro dans l'édition précitée, précédé de « La. », abréviation du nom de l'éditeur, suivi de leur numéro dans l'édition des *Pensées de Blaise Pascal*, publiée par Léon Brunschvicg dans la coll. des « Grands Ecrivains de la France, lui-même précédé de « Br. ».)

Or, le résumé que fait Pascal dans la XVII<sup>e</sup> Lettre ne respecte pas le même ordre de succession, preuve que le pronom « vous » dans « vous la mîtes dans le cœur » représente exclusivement le P. Annat, dans la *Response à quelques demandes dont l'éclaircissement est nécessaire au temps présent*. (Il y définissait l'« hérésie » des Jansénistes comme « intérieure ») est effectivement postérieure à ses *Cavilli Jansenianorum contra latam in ipsos a Sede Apostolica sententiam* (il y affirmait que les cinq propositions étaient dans Jansénius mot à mot), puisque l'une est de 1655, les autres de 1654. Le fait souligne le caractère particulier de la XVII<sup>e</sup> et de la XVIII<sup>e</sup> Lettre, dans lesquelles Pascal (ou Montalte) cesse de s'adresser « Aux Révérends Pères Jésuites » pour s'adresser « Au Révérend P. Annat, Jésuite ».

(28) Ed. Cognet, p. 332. Ce qui est vrai de la solidarité de l'ordre avec n'importe lequel de ses membres à plus forte raison est vrai quand il s'agit de celui qui est considéré comme « le chef » du parti opposé, à savoir le P. Annat (XVIII<sup>e</sup> Lettre, éd. Cognet, p. 357).

(29) Ed. Cognet, p. 332.

(30) Ed. Cognet, p. 333.

(31) Ed. Cognet, p. 333.

(32) Ed. Cognet, p. 342.

(33) Ed. Cognet, p. 342.

(34) Ed. Cognet, pp. 342-343.

(35) Ed. Cognet, p. 330. Cf. XVIII<sup>e</sup> Lettre, éd. Cognet, p. 369.

(36) Ed. Cognet, p. 343.

(37) Ed. Cognet, p. 343.

(38) Ed. Cognet, pp. 342-343.

(39) Ed. Cognet, p. 343.

(40) Ed. Cognet, p. 343.

(41) Ed. Cognet, p. 343.

(42) Cf. XVIII<sup>e</sup> Lettre : « Toutes les puissances du monde ne peuvent par autorité persuader un point de fait, non plus que le changer ; car il n'y a rien qui puisse faire que ce qui est ne soit pas. » (Ed. Cognet, p. 377.)

(43) Ed. Cognet, pp. 335-346.

(44) Ed. Cognet, p. 342.

(45) Précisons une fois pour toutes que la XVII<sup>e</sup> et la XVIII<sup>e</sup> Lettre ont sensiblement la même longueur : elles occupent le même nombre de pages dans l'édition Cognet des *Provinciales*.

(46) « Faux » et « fausseté » totalisaient 8 occurrences dans la XVII<sup>e</sup> Lettre. Ils n'en totalisent plus que 2 dans la XVIII<sup>e</sup> Lettre.

(47) XVIII<sup>e</sup> Lettre. Ed. Cognet, p. 356.

(48) *Ibid.*, Ed. Cognet, p. 357.

(49) *Ibid.*, Ed. Cognet, p. 378.

(50) Ed. Cognet, p. 367.

(51) Comme aucun magistrat ne voulut se dessaisir de son exemplaire particulier, on ne put brûler sur la place publique qu'un almanach...

(52) Ces questions et les réponses qu'y donna Barcos se trouvent rassemblées dans la série XXXII des *Pensées*. Le P. de Lingendes est nommé dans les questions 5 et 10. Il l'est aussi dans le fragment La., 878 - Br., 846 des *Pensées*. Ces diverses références aux sermons du Jésuite sont la preuve de l'importance que Pascal leur accordait dans la polémique à propos du miracle.

(53) Sur ces cinq emplois, quatre, se rattachant à la leçon d'exégèse biblique que Montalte donne au P. Annat dans cette lettre, désignent un accord entre des passages de l'Écriture apparemment contradictoires (p. 361) ou entre le sens de l'Écriture et le rapport des sens ou de la raison (p. 375).

(54) « Miséricorde », « liberté », « libre », « librement », « douceur », tous ces mots s'appliquent aux rapports de l'homme et de Dieu, quand, sans porter atteinte aucunement à « la liberté naturelle de l'homme » (p. 359), Dieu « veut l'attirer par la douceur de ses inspirations efficaces » (p. 360). Le vocabulaire décrit ici la suavité de la grâce, non la paix retrouvée entre partisans de la grâce efficace et partisans de la grâce suffisante.

(55) Est-il besoin de souligner que la patience, comme l'innocence, appartiennent aux persécutés, c'est-à-dire aux « défenseurs de la grâce efficace » (p. 363) ?

(56) Ed. Cognet, p. 358.

(57) Ed. Cognet, p. 380.

(58) *Dix-septième Lettre*, éd. Cognet, p. 348.

(59) L'expression « les plus grands Rois » (Ed. Cognet, p. 372) fait irrésistiblement penser à Louis XIV. Antoine Arnauld écrivait dans son Testament spirituel, fait en 1679 :

« Mais on sait que les meilleurs Princes sont capables d'être trompés par ceux qui ont gagné leur créance, sur-tout dans les matières ecclésiastiques, où ils ne peuvent pas être si éclairés. Que comme il est de leur devoir de prévenir les malheurs qui pourroient naître d'une nouvelle hérésie, plus ils ont de zèle, de vigilance et d'application au bien de leurs sujets, plus ils se trouvent, sans y penser, engagés à faire des choses qu'ils n'auroient garde de faire, s'ils étoient mieux informés de ce qu'on ne leur représente que sous de fausses idées : et ainsi ce qu'il

y a de bon en cela, qui est l'intention, est d'eux ; et ce qu'il y a de mauvais, qui est la vexation des innocents et les troubles de votre Eglise, ne doit être attribué qu'à ceux qui les surprennent. » (*Déclaration, en forme de Testament, des véritables dispositions de mon âme dans toutes les rencontres de ma vie. Recueil de pièces pour la vie de M. Antoine Arnauld* (....), p. 42. Ce recueil de pièces justificatives a été publié en annexe de la *Vie* (...) accompagnant les *Œuvres de messire Antoine Arnauld* (...), Paris-Lausanne, 1775-1783, dont elle constitue le trente-huitième et dernier vol.)

(60) Ed. Cognet, p. 367 (2 occ.), 377, 378, 379.

(61) Ed. Cognet, p. 379.

(62) Ed. Cognet, p. 379.

(63) « (...) tous vos déguisements (...) » (Ed. Cognet, p. 380.)

(64) Ed. Cognet, p. 380.

(65) Précisons que, en ce qui concerne ces circonstances, les vocabies les plus significatifs ne sont pas, en général, ceux qui ont le plus grand nombre d'occurrences.

(66) Ed. Cognet, p. 363. Voir aussi : « (...) ceux qui ont donné cette impression au Pape pourraient bien avoir abusé de la créance qu'il a en eux, étant intéressés, comme ils le sont, à décrier cet auteur (Jansénius), qui a convaincu Molina de plus de cinquante erreurs (...). » (Ed. Cognet, p. 370.)

(67) Ed. Cognet, p. 366. Voir aussi, dans la conclusion de la lettre : « (...) vos passions particulières (...) » (Ed. Cognet, p. 379).

(68) Ed. Cognet, p. 367.

(69) Ed. Cognet, p. 354.

(70) Ed. Cognet, p. 356.

(71) Ed. Cognet, p. 357.

(72) Ed. Cognet, p. 379.

(73) Ed. Cognet, p. 378.

(74) La lettre de l'évêque de Lodève est reproduite en appendice par P. Jansen dans *Le Cardinal Mazarin et le mouvement janséniste français (1653-1659)* (...), Paris, Wien, « Bibliothèque de la Société d'Histoire Ecclésiastique de la France », 1967, pp. 230-233.

(75) C'est la consultation des archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance politique, fonds Rome) qui a permis à P. Jansen de faire la lumière sur certains des aspects fondamentaux de ce rôle dans *Le Cardinal Mazarin* (...).

(76) *Dix-huitième Lettre*, éd. Cognet, p. 380.

(77) *Ibid.*, éd. Cognet, p. 355. Voir aussi, dans la même lettre : « Je vous déclare donc, mon Père, que, pour moi, je les tiendrai toujours pour catholiques (...). » (Ed. Cognet, p. 367.)

Dans cette phrase, première, deuxième et troisième personnes représentent des individus ou des groupes bien distincts : Montalte, le P. Annat et les Jésuites, Jansénius et ses disciples.

(78) Ed. Cognet, p. 352.

(79) J. Mesnard, *Pascal*, coll. Paris, Hatier, « Connaissance des Lettres », 5<sup>e</sup> éd., 1961, p. 93.

(80) Exiger qu'on signe la condamnation du sens de Jansénius, « sans expliquer ce que c'est que ce sens de Jansénius », serait une injustice et « une étrange tyrannie », puisque cela reviendrait à exiger de ceux qui croient que la doctrine de Jansénius est celle de la grâce efficace la condamnation de cette dernière (xviii<sup>e</sup> Lettre, éd. Cognet, p. 350).

(81) *Dix-huitième Lettre*, éd. Cognet, p. 373. L'exemple est emprunté au P. Annat lui-même qui, dans la *Response à la plainte que font les Jansénistes de ce qu'on les appelle Hérétiques*, l'invoque contre les jansénistes.

(82) Le terme n'est jamais employé par Pascal qui, s'adressant ici au P. Annat, parle de « ceux à qui vous donnez tant de sujet de parler » (XVIII<sup>e</sup> Lettre, éd. Cognet, p. 380).

(83) *Dix-huitième Lettre*, éd. Cognet, p. 380.

(84) « Les *Provinciales* s'arrêtèrent ; la dix-huitième et dernière offre, nous ne savons pourquoi, un ton plus détendu et plus conciliant. » (Fortunat Strowski, *Les Pensées de Pascal*, Paris, Mellottée, coll. « Les chefs-d'œuvre de la littérature expliquée », (1948), p. 45.)

(85) Cf. Hermant, *Mémoires* (...), t. III, p. 262 : « Tout réussissait en ce temps-là aux Jésuites, qui jouissaient de plus en plus de cette sorte de prospérité que Dieu donne quelquefois dans sa colère, quand il abandonne les hommes aux passions de leur cœur. »

L'idée est la même. Les mots aussi : « réussir », « abandonner » sont communs aux deux phrases « heureusement » et « prospérité », ainsi que « conduite si malheureuse » et « passions de leur cœur » se correspondent.

(86) Ed. Cognet, pp. 352-353.

(87) « L'Être qui voulut multiplier son image n'a point mis dans la bouche de l'homme les dents du lion, mais l'homme mord avec le rire (...) (Baudelaire, « De l'essence du rire (...) », in *Œuvres complètes*, Éditions Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 978.)

(88) Ed. Cognet, p. 350. Ce membre de phrase constitue une allusion à la 1<sup>re</sup> Lettre (Ed. Cognet, p. 18).

(89) Ed. Cognet, p. 357.

(90) Nous ne tenons pas compte du fragment de XIX<sup>e</sup> Lettre, que l'abbé Bossut publia pour la première fois en 1779.

(91) *Dix-huitième Lettre*, éd. Cognet, p. 363.

(92) Par exemple, contrairement à ce qu'assure Montalte dans la II<sup>e</sup> *Provinciale*, la « grâce suffisante » ne se ramène pas pour les thomistes à « un terme qui n'a pas de sens » (Ed. Cognet, p. 22).

(93) Ainsi, « contre l'erreur de Calvin », Montalte invoque « les divins principes de saint Augustin et de saint Thomas » (Ed. Cognet, p. 360). S'interrogeant sur les véritables motifs des Jésuites, il réaffirme que les jansénistes condamnent « l'erreur de Calvin » et défendent « le sens de Jansénius », parce qu'ils croient que c'est « le sens de saint Thomas », qui n'est pas différent de celui de saint Augustin (Ed. Cognet, pp. 366-367). Saint Augustin et saint Thomas se trouvent de nouveau associés à propos des « trois principes de nos connaissances » que sont « les sens, la raison et la foi » (Ed. Cognet, p. 374) et dans la leçon d'exégèse scripturaire que donne Montalte dans cette lettre (Ed. Cognet, pp. 375-376).

Toutefois, la référence à saint Thomas n'entraîne aucune contradiction formelle ni substantielle avec les premières *Provinciales*. L'auteur ne cède rien sur le point de savoir si les propositions condamnées sont ou ne sont pas dans Jansénius ; il soutient au contraire dans la XVII<sup>e</sup> Lettre que, assurément, elles n'y sont pas mot à mot, et même qu'il y a peu de vraisemblance qu'elles s'y trouvent sous quelque forme que ce soit. Outre qu'il raille encore, dans la XVII<sup>e</sup> Lettre, le « pouvoir prochain » des thomistes, la doctrine de la grâce efficace qu'il expose dans la XVIII<sup>e</sup> Lettre est bien celle de Jansénius, notamment en ce qui concerne le pouvoir qu'a l'homme de résister à la grâce.



## ANNEXE

### INVENTAIRE DU VOCABULAIRE POLÉMIQUE DE LA XVII<sup>e</sup> LETTRE (1)

- repos 327  
 de part et d'autre 327 les uns (les) autres 344 l'un (...) l'autre 344  
     un (...) un autre 345 d'un côté (...) de l'autre 345 l'une (...)  
     l'autre 351, 352 de part ou d'autre 352  
 paix 328 paisible 347  
 est (...) assurée 328 assurance 348  
 silence 328  
 rupture 328  
 détruire 328, 333  
 reproche (subst.) 328 (2 occ.) reproche (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 333  
 hérésie 328, 330, 333, 337, 338 (2 occ.), 339 (2 occ.), 340, 341, 342,  
     343 (2 occ.), 345, 346 (2 occ.), 349 (3 occ.), 352 (2 occ.) hérésies  
     337, 345, 347 hérétiques (adj. ou subst.) 328 (2 occ.), 329, 339,  
     340, 342, 345 (3 occ.), 347, 349 (3 occ.), 353 hérétiques (adj.  
     ou subst.) 329, 333 (2 occ.), 335, 336, 337, 338 (2 occ.), 339  
     (2 occ.), 340 (2 occ.), 341, 346 (2 occ.), 347 (2 occ.), 348, 350, 351  
     (2 occ.), 353 (2 occ.)  
 arrête (subj., 1<sup>re</sup> pers.) 328 arrêter, 331 m'arrête (ind.) 347  
 hardiesse 328 hardiment 328, 352  
 traiter d' 328, 336, 339, 340 traitez d' (ind.) 328, 333, 341 être  
     traités d' 350  
 souffrir 328  
 suspect 328 suspecte (adj.) 337  
 répondais (1<sup>re</sup> pers.) 328 avait (...) répondu 328 répondre 328, 329  
     répondez (ind.) 329 réponde (3<sup>e</sup> pers.) 332 répond 333 réponds  
     (1<sup>re</sup> pers.) 333 répondra 334 répondrai 348 réponse 334  
 avais méprisé (1<sup>re</sup> pers.) 328  
 injure 328  
 défense 328 m' (...) défendre 329 défendre 346 défendent (ind.)  
     332, 351, 353 défendait 339 (2 occ.), 340 défenseurs 342  
 apostasie 328  
 supposez (ind.) 328, 329 (2 occ.), 340 supposait 340 supposent (ind.)  
     340, 342 aurait supposé 345 suppose (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 346 (2 occ.)  
     a supposé 348 supposition 342  
 ferme (adj.) 328  
 accusation 328, 329, 333 (2 occ.) accusations 350 accuser 337  
     accusiez (subj.) 345  
 témérité 328, 343, 345  
 insupportable 328  
 avancer 328

(1) Les numéros indiqués sont ceux des pages de l'édition  
 procurée par L. Cognet.

prouver 328 prouvez (impér.) 329 (2 occ.) est (...) prouvé 346  
 prouverez 352 preuves 328 preuve 351  
 action 329 agir 343  
 union 329 uni 330, 332, uniformité 346  
 schisme 329  
 ai (...) contredit 329  
 ai (...) violée 329  
 tombe (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 329 serait tombé 345 tomberont 352  
 fort (le) 329 force 331, 348 fortement 335  
 chargez (ind.) 329 charger 353 décharger 353  
 renvoyer à 329  
 reconnaîtra 329 ai (...) reconnu 329 reconnaître 337, 352 eussent  
 (...) reconnu 339 reconnaissez (ind.) 340 avez reconnu 341  
 reconnaissent (ind.) 343  
 impuissance 329 puissamment 341  
 reçois (1<sup>re</sup> pers.) 329 reçurent 335 recevoir 342 fut reçue 346  
 défie (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 329 me défier 336 défia 338 se fût (...) défié  
 348  
 contraire (adj. ou subst.) 329, 338, 349 contraires (adj.) 332, 344  
 (2 occ.) au contraire 339 contre (prép.) 330, 331 (4 occ.), 339,  
 345 (3 occ.), 346, 347, 350, 353 contrariétés 345  
 damnés (subst.) 329  
 faux (sing.) 329, 338, 349 (2 occ.) fausses (adj.) 333 fausseté 333,  
 337, faussetés 353  
 est condamné 330, 340 avait (...) condamné 336 condamnent (subj.)  
 338 — (ind.) 338, 340, 347 (2 occ.), 350, 352 (2 occ.) condamne-  
 raient 339 condamna 339, 341, 346, 348 condamner 340 (2 occ.),  
 345 (2 occ.), 350 (2 occ.), 351 (2 occ.), 352 (2 occ.) être condamn-  
 nées 341 a (...) été condamnée 341 eut condamnée 344 condamne  
 (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 345, 346 (2 occ.), 350 a condamné 345, 348, 351  
 (3 occ.), 353 furent condamnés 345 fut condamné 346 sera (...)  
 condamné 349 condamnées 349, 353 soient condamnées 349  
 est (...) condamnée 353 condamnation 348, 350, 352 (2 occ.)  
 sûr 330, 341 sûreté 330  
 soutenir 330 soutint 339 soutenant 339 est (...) soutenue 341 ont  
 soutenue 341 a soutenu 345 avoir soutenu 347 soutiennent  
 (ind.) 351, 353 soutient 353 tiendrait 330 tenait 339 tient 340  
 a tenu 345 aient tenues 347 ait (...) tenues 348 ait tenu 352  
 impies 330  
 déteste 330  
 suis (...) persuadé 330 sont persuadés 339, 350 persuader 351  
 étaient persuadés 353  
 salut 330, 342  
 ferez (...) à 330  
 attaquerez 330 attaquer 330, 351, 352  
 prétexte 330, 336, 349  
 menaces (subst.) 330 aviez menacés 336  
 couvre (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 330 découvre (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 338 découvrir

350 découvrant (en) 350 à couvert 340  
 frappés 330  
 main 330 mains 341  
 égarements 330, 333  
 en vain 330  
 crédit 330  
 inutile 330 inutiles 350 utile 352  
 autorité 330, 342, 343 autorisée 351  
 échappe (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 330 échapperez 331  
 prises (subst.) 330 prendre 330 (1) être prises 341  
 toucher (vb.) 330 touchant 337, 339 (2 occ.), 345 (2 occ.) touchait  
 337 touche (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 338, 339  
 bien (adv.) 330, 345, 347 (3 occ.), 348, 349, 352, 353 bon 344  
 bonne 347  
 a (...) délogé 330 déloge (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 331  
 violences 331  
 eûtes (...) affaire 331 affaires 331 affaire 338  
 atteintes 331  
 combattre 331, 351 combattent (ind.) 332  
 erreurs 331, 332, 336, 342, 345, 349, 353 (2 occ.) erreur 337, 340, 345,  
 346 (2 occ.), 347 (3 occ.), 353 (2 occ.) avoir erré 342 errer 343  
 libre 331, 350 liberté 348  
 engagement 331 engagera 331 engagé 333  
 résolu 331 résoudra 349  
 pousser 331  
 ralentir 331  
 poursuites 331  
 calomnies 331 calomniées 333  
 différends 331 différend 339, 346 différence 332, 347 différente  
 339, 351 indifférente 337  
 fuites 331  
 oppose (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 331 opposer 343 (2 occ.) opposés 344  
 s'opposeront 345 opposée 351 opposition 345  
 anéantissez 331  
 permettent (ind.) 332 permets (1<sup>re</sup> pers.) 347 permettre 352  
 tuer 332  
 perdre 332  
 prendre (...) à partie 332  
 ensemble 332, 352 (2 occ.)  
 réprouvés (subst.) 332  
 aveu 332, 340, 353 avoue (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 334 avouer 345  
 raison 333, 336, 342, 343 (2 occ.), 344 raisonnement 351, 352 (2 occ.)  
 approuvés 333 approuver 339 approuva 344  
 juger 333, 340, 349 juges (subst.) 343  
 ai (...) souscrit 333 souscrire 335, 352 souscriptions 352  
 catholique 333, 339 (2 occ.), 340, 344, 345, 349, 353 catholiques  
 (1) *Editions originales in-quarto* : « saisir ».

(adj. et subst.) 339, 345 (2 occ.), 348, 353  
innocence 333  
artifices 333  
politique (subst.) 333 politiques (adj.) 350  
scandaleux 333 furent scandalisés 346 scandale 348  
abusez (ind.) 333  
accroire 333 croient (ind.) 334, 340 ai cru 334 eusse cru 336  
croyais 337 aient cru 337 croyaient 339 croyant 339 (2 occ.),  
341 croire 342, 343, 353 croyez (ind.) 345, 353 crois (1<sup>re</sup> pers.)  
346 ont (...) cru 347 croyait 348 eût (...) cru 348 (2 occ.) croie  
(3<sup>e</sup> pers.) 351 créance 350 croyables 353  
exciter 333 exciterait 336  
orage 333  
vrai 333 (1), 337, 349 en vérité 337, 347 vérité 337, 339 349 véritable  
339 (2 occ.), 353  
demande (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 333 demandant 334  
persécutez (ind.) 334 persécution 350  
adversaires 334, 340, 347 (2 occ.), 348, 352  
fables 334  
a été interdit 334  
pressiez (ind.) 334  
renonçaient 334  
impiétés 334  
censura 335 être censurées 341 censure (subst.) 340, 348  
rejettent (ind.) 335  
étrangères 335  
se plaignent (ind.) 335  
imputèrent 335 imputait 336  
odieux (sing.) 335  
respect 335, 346  
pécher 336  
douter 336 sans doute (loc. adv.) 339 doute (subst.) 342  
foi 336, 337 (2 occ.), 339 (2 occ.), 342 (2 occ.), 343 (3 occ.), 345,  
346, 350 (2 occ.), 352, 353 (3 occ.) fidèles 348  
refuser 336 refusent 339, 342, 353 — (subj.) 352 refuseraient 340,  
353 refusaient 350 ont refusé 352 (2 occ.) refus (sing.) 352  
(2 occ.), 353  
absolution 336  
retrancher 336 retranche (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 342  
résisteraient 336 résister 343 résistent (ind.) 352  
être satisfait 336  
étrange 336, 348, 349, 350  
peut 336, 352 pourriez 340 pouvez 350 pouvant 351 pouvoir 351,  
353 pourront 352 pourraient 353 étant impossible qu' 349 il  
est impossible qu' 349 pouvoir (subst.) 350  
trouble (subst.) 336 étant troublée 346 ait troublé 347  
(1) *Ed. originales* : « véritable ».

dispute (subst.) 336, 337, 338 (2 occ.), 350 disputiez (ind.) 337  
 (2 occ.) disputez (ind.) 340  
 s'étaient (...) justifiés 337 se justifiaient 338 injuste 350 juste 350  
 fûtes réduits à 337  
 entreprendre 337 ont entrepris 345  
 obliger 337 est obligé 342 (2 occ.)  
 se méprendre 337  
 certain 338, 345, 346 certainement 353  
 exempts (adj.) 338, 347  
 conforme 338, 339, 349 (2 occ.)  
 mal (adv.) 339 (2 occ.)  
 diversité 339  
 égalité 339  
 eût droit 339  
 sujet (eût eu) 339 — (avez) 340  
 fussent convenus 339 conveniez (ind.) 340  
 d'accord (fussent) 340 — (demeurant) 341 — (demeurent) 347 —  
 (sont) 347  
 oseriez 340  
 convaincre 340  
 constant 340  
 furent partagées 341  
 éloigné 341 éloignée 348  
 s'est rendu 341 se rendre 347 rendre 347  
 taxer d' 341  
 se trompent (subj.) 342 s'est trompé 348 avez trompé 348  
 malheur 342 malheureux 349 malheureuse 350, 353 heureusement  
 353 bonheur 353 (2 occ.)  
 louer 342  
 se conserve (ind.) 342  
 assistance 343  
 laisse (+ inf.) (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 343 — (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 347  
 infaillible 343  
 légitimes 344  
 mauvais 344  
 disproportionnée 345  
 confesser 345, 349 confession 350  
 pureté 345  
 favoriser 346  
 fut déferé 346  
 uniformité 346  
 fut confirmée 346 ont confirmé 348  
 consentement 347, 352, consentissent 350  
 cause 347, 348  
 concluez (ind.) 347 conclut (prés.) 351 concluante 351  
 semblables 347  
 à l'avantage de 347 avantage 352 avantageuses 352

privez 348  
 rencontre (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 348  
 sincérité 348  
 fâcheux 348  
 détourner 349  
 contraindre 350  
 il (...) plairait 350  
 gré (à votre) 350  
 réussit (prés.) 350 réussir 351, 353  
 ambiguïté 350  
 moins (pour le) 350 au moins 353 moins 353 (2 occ.)  
 crime 350, 353 (2 occ.)  
 tyrannie 350  
 coupables 350  
 relever 350  
 ruiner 351  
 fin (adj.) 351  
 il n'importe (ind.) 352  
 faible 352  
 argument 352  
 témoignage 352  
 solide 352  
 piège 352  
 adroitement 352 adresse 352  
 séparent (subj.) 352  
 exige (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 352 exigeât 353  
 embûches 352  
 compte (aurez votre) 352  
 abandonne (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 352  
 digne 353  
 charitable 353  
 traverser 353  
 appuyez (ind.) 353  
 mensonge 353  
 favorablement 353 (2 occ.)  
 plus 353 (2 occ.)  
 sincères 353

### *Circonstances de la polémique*

dites (ind.) 328, 329, 332, 334, 349, dire 329, 332, 336, 337, 346, 347  
 (2 occ.), 348 (2 occ.), 353 (2 occ.) ai dit 329 (2 occ.) disent  
 (ind.) 334, 335, 347 dit (ind.) 335, 336 (2 occ.), 344 (2 occ.),  
 347 disiez (ind.) 336 avez dit 336, 348 dis (prés., 1<sup>re</sup> pers.) 340  
 direz 347, 348, 352 (2 occ.) a dit 348  
 entendez (ind.) 329 entendre 334, 350, 351 (2 occ.) eût (...) entendus  
 339 avoir (...) entendu 342 entendant (en) 344 entendant 344

observer 329  
 peine 329  
 examiner 329, 340 examinant 344 avoir été (...) examiné 346 avoir  
 examiné 347 examiné 353  
 voir 329, 332, 334, 338, 347, 352 ai vu 331 vis (1<sup>re</sup> pers.) 332, 335,  
 337 (2 occ.) vîtes 336 vois (1<sup>re</sup> pers.) 339 voit 341 a vu 344  
 (2 occ.) verrez 345 voyez (ind.) 346, 351 visiblement 329 invisible  
 330 visibles 330, 334, 347 visible 348, 351  
 est mort 329 mourir 330  
 attaches (subst.) 330 étant attaché 330 est attaché 342 attache-  
 ment 331  
 vivre 330 vie 331  
 chef 330, 332  
 obscurité 330  
 espère (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 330 espérer 350  
 liaison 331  
 relations 331  
 instruit 331 instruire 343  
 sont (...) mêlées 331  
 corps (sing.) 332 (2 occ.), 342  
 sous 332  
 règles (subst.) 332 règle (subst.) 344, 349  
 supérieurs (subst.) 332, 333  
 responsables 332  
 ordonnances 333  
 Généraux (subst.) 333 Général (subst.) 341 généraux (adj.) 344,  
 346, 348 Général (adj.) 345, 346  
 Compagnie 333  
 déclare (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 333, 338 — (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 348 eussent  
 déclaré 334, 347 déclarent (ind.) 341 (2 occ.) avez déclaré 341  
 déclara 344 avaient déclaré 347 (2 occ.) a déclaré 347 déclarer  
 350  
 paraître 333, 335 paraît 340, 343 apparence 337  
 montrer 333 (2 occ.), 340 montrez (impér.) 340 montrant (en) 345  
 montrerait 351  
 apprendrai 333 apprendre 338, 350, 353  
 bruit 333, 346  
 expliquer 333, 339, 350 (2 occ.), 351, 352 aurait (...) expliqué 350  
 explique (subj., 3<sup>e</sup> pers.) 350 — (subj., 1<sup>re</sup> pers.) 350 expliquez  
 (ind.) 350  
 publics 335 publier 338, 348, 352, 353 publie (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 348  
 produisirent 335  
 attribue (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 335 attribuez (subj.) 340 attribuent (ind.)  
 340 attribuer 345  
 adressent (ind.) 335  
 maître 335 Maître 341  
 passion 336

signer 336, 350 (3 occ.), 352, 353 (2 occ.) signent (ind.) 338 —  
 (subj.) 352 (3 occ.) signaient 350 signatures 352 (2 occ.)  
 connus (p. simple, 1<sup>re</sup> pers.) 337 connue 346 connaît 348 connais  
 (1<sup>re</sup> pers.) 352 connaissance 351, 353  
 écoutais 337  
 savoir (vb.) 337, 338, 339, 342 (2 occ.), 343 savez 345, 350 sait 346  
 sache (3<sup>e</sup> pers.) 353 sauraient 353 sais (1<sup>re</sup> pers.) 353 savants  
 (subst.) 351  
 était (...) intéressée 337 intéressai 337 intérêts 350 intérêt 350  
 m'étonne (ind.) 337  
 fus (...) surpris (1<sup>re</sup> pers.) 338  
 admirera 338  
 clairement 340 claire 343  
 avis (plur.) 340 (2 occ.) avis (furent d') 341  
 consultants 340  
 opinions 341  
 estimèrent 341  
 a enseigné 342 (3 occ.), ait enseignées 347  
 gloire 342  
 décide (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 342 décisions 343, 345 décision 346  
 a été révélée 342 ont (...) été révélés 342  
 tradition 342  
 commandements 342  
 conduit (ind.) 343  
 intelligence 344, 345 intelligents 353  
 interprétation 344 interpréter 350 interprètent (ind.) 353 inter-  
 prétez (ind.) 353  
 sens (sing.) 345  
 nécessité 345, 350 nécessaire 352 — (il est) 353  
 absolue 345  
 n'a pas laissé de 346  
 remarquez (impér.) 347  
 semble (il) (ind.) 347  
 ont écrit 343 écris (1<sup>re</sup> pers.) 350  
 aisé (il est) 347  
 comparaison 347  
 circonstances 347  
 rapporter 347  
 prétendez (ind.) 348, 352  
 paroles 348  
 fatalité 349  
 doctrine 350, 351 (6 occ.), 352 (2 occ.)  
 conscience 350  
 mystère 350  
 démarches 350  
 Il faut 350, 353 il a fallu 351  
 desseins 350



dois (1<sup>re</sup> pers.) 350  
ignorent (ind.) 350, 353  
vous êtes avisés 351  
s'(...) aperçoit 351  
ayez recherché (subj.) 351  
essayez (ind.) 351  
propositions 351, 352 (2 occ.), 353 proposez (ind.) 352  
besoin 352  
scrupule 352  
oubliera 352  
occasion 352  
facilement 352

### *Sentiments*

crains (1<sup>re</sup> pers.) 330 craignis (1<sup>re</sup> pers.) 336  
appréhende (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 330  
honteux (il est) 332  
admire (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 332  
douleur (1) 352  
conduite 353  
entre (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 353  
maximes 353  
haine 332 hait 350  
odieux 335  
compassion 353  
être envié 353

### INVENTAIRE DU VOCABULAIRE POLÉMIQUE DE LA XVIII<sup>e</sup> LETTRE

erreur 354, 357 (3 occ.) 358, 360, 363 (3 occ.), 365, 366 (2 occ.), 378,  
380 erreurs 355, 367 (4 occ.), 370, 378, 379  
adversaires 354, 358, 362, 363 (2 occ.), 367, 369, 378, 380  
m'assure (ind.) 354, 358  
avouerez 354 désavouer 356, 375  
hérétiques (adj. et subst.) 354, 364 (3 occ.) 366, 369, 373, 376  
hérésies 335 (2 occ.), 373 hérésie 355, 364 (2 occ.), 366, 380  
hérétique (adj.) 355 (3 occ.)  
fuiet (ind.) 355  
aviez imputé 355 imputiez (ind.) 363  
l'une (...) l'autre 355, 358-359 les uns (...) les autres 355 l'un (...)  
l'autre 369, 370, 378 de part et d'autre 355, 366 d'un côté (...)  
de l'autre 359, 378  
ayez pu 355 puisse (3<sup>e</sup> pers.) 355, 359, 377 peut 359, 369, 375, 376,  
(1) *Ed. originales* : « regret ».

380 pourrions 361 peuvent 363, 367, 371, 372, 377, 380 pouvez  
 366 pourraient 370 pouvoir 370, 380 puissent 380 pouvoir  
 (subst.) 358 (2 occ.), 359 (3 occ.), 362, 364 (2 occ.), 366 (2 occ.)  
 puissance 359 puissances 377 possible 370 il est impossible  
 378 puissantes 379 impuissance 380  
 maintenir 355 tiennent (ind.) 358, 362, 363 tient 364, 377 tiendrai  
 367 tenir 367, 370, 376 ait tenue 368 tenait 378 aurait tenu  
 379 a tenues 379 soutenir 358, 362, 366 soutinssent 363 soutient  
 364 soutiennent (ind.) 368 soutenez (ind.) 376 obtenir 368  
 obtint 373 obtinrent 377 obtintes 377  
 accuser 355, 363, 366 avez (...) accusés 363 accuse (subj., 1<sup>re</sup> pers.)  
 366 accusé (part. passé) 367 accusations 367, 378, 380  
 refusaient 355 refuser 356, 368, 376 refusent (ind.) 366  
 condamner 355 (2 occ.), 356 (2 occ.), 357 (2 occ.), 358 (2 occ.), 367  
 condamnaient 355 condamne (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 355, 367 — (subj.,  
 3<sup>e</sup> pers.) 379 avoir été condamné 355 eût condamné 357  
 condamné 357 en condamnant 358 condamnée 360 condamnent  
 (ind.) 364, 366 (2 occ.) — (subj.) 366, 367 (2 occ.) condamnait  
 377 soient condamnées 379 condamnation 356, 367  
 bien (adv.) 355, 364, 366, 369, 370 (3 occ.), 372, 377, 378 (3 occ.),  
 379, 380 — (subst.) 358, 359 (2 occ.), 379, 380 biens 359  
 bonnes 361  
 reprocher 355 reprochèrent 368 reproches (subst.) 364  
 être réduit 355  
 a (...) répondu 355 répondre 356 en répondant 356 répondent  
 (ind.) 366  
 juste 355 justifiés 363 justification 378, 380  
 sût 355 savoir 355 (2 occ.), 357, 376 savions 357 savez 357 savons  
 358 savent 359, 372 eussiez su 363 saura 363 sais (1<sup>re</sup> pers.)  
 369 savaient 377 sachant 377, 380 aurait su 380  
 fortifier 355 efforts 367, 379, 380 force 374  
 disputes (subst.) 355, 366, 367, 379, 380 dispute (subst.) 355, 364,  
 367 est en dispute 356 disputez (ind.) 366  
 conveniez (ind.) 355  
 véritable 355, 367, 375, 376, 380 il est véritable 360 il serait  
 véritable 379 véritables 374 véritablement 355, 360, 379 vérités  
 358-359, 368, 375 vérité 363 (3 occ.), 364, 367, 373, 374 (4 occ.),  
 375, 376, 380 vrais 371 en vérité 372  
 fussiez (...) en différend 355 différend 355, 356, 364, 366 différends  
 374 différentes 366  
 jugements 355 jugement 370, 378 jugez (impér) 365 aurait (...) jugé  
 368 jugent (ind.) 375 jugerons 375 juger 378 (2 occ.) juges  
 (subst.) 374 juge 375  
 toucheraient 355, 380 touchant 355, 377 toucher 359 seraient (...)  
 touchés 379 touche (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 379  
 vous étiez (...) opiniâtres 356 s'opiniâtrer 376 opiniâtres 378  
 ai (...) poussé 356

retomber 356  
 vous fussiez (...) obstinés 356  
 en vouliez (...) à 356 en voulez (...) aux 366, 367 en veulent (...)  
 aux 367  
 confusion 356  
 avez (...) été obligé 356 oblige (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 363 obligez (ind.)  
 374 obligés (part. passé) 380  
 accorde (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 357 s'accordent (ind.) 361 — (subj.) 375  
 accorder 361 s'accorde (subj., 3<sup>e</sup> pers.) 375  
 peine (subst.) 357 (2 occ.), 359, 364 (2 occ.), 380 auriez peine 377  
 doute (subst.) 357 sans doute 368 révoquer en doute 374 douter  
 364, 367, 368 douteraient 379 doute (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 380 doutez  
 (impér.) 380 indubitables 376  
 obéissance 358  
 contre 358 (3 occ.), 360 (2 occ.), 364, 366, 377, 379 pour (...) contre  
 366 contradictions 359 contrariétés 361 contraires 363 (2 occ.),  
 370 contraire 365, 366, 375 — (subst.) 377 au contraire 374,  
 376, 379  
 ayant créance 358 créance 370 croyiez 363 croire 364, 367  
 (2 occ.), 368, 372, 377 (2 occ.), 378, 379 croit 366, 373 croient  
 (ind.) 366 crois (1<sup>re</sup> pers) 372, 380, croirons 375 croiraient 376  
 crurent 377 a (...) cru 377 avoir (...) cru 378 se croiront 380  
 croyable 370  
 reprendre 358  
 détestent (ind.) 358 — (subj.) 379 détestez (ind.) 358  
 connaissance 358, 378 connaissances 374 connaître 358, 366, 375,  
 379 connue 367 connu 367 reconnaître 360, 361, 364, 368, 375  
 reconnaît 362 reconnaisse (3<sup>e</sup> pers.) 363 reconnaissez (ind.)  
 364 reconnaissent (ind.) 375 reconnaissance 379  
 paix 358, 374, 380 laissez (impér.) (...) en paix 380  
 chrétienne (adj.) 358 chrétiens (subst.) 369, 370, 374  
 combattre 358, 363 combattez (ind.) 379  
 résiste (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 358 résister 358, 359 (3 occ.), 362 (2 occ.),  
 364 (2 occ.), 366 (2 occ.)  
 faibles 358  
 fermes 358 affermie 367  
 victorieuse 358  
 défendre 358, 364, 376 s'(...) défendre 363 défendent (ind.) 373  
 défenseurs 363 (2 occ.) défense 367  
 trop 359  
 pécher 359  
 corruption 359 incorruptible 359  
 malheureux 359 malheur 379  
 miséricorde 359  
 détruit (3<sup>e</sup> pers.) 359, 374 est détruite 360 est (...) détruite 360  
 détruire 374  
 liberté 359 libre 359 (5 occ.) librement 360

dissipent (ind.) 359  
 imaginaires 359 vous étant imaginé 363 m'imagine (ind., 3<sup>e</sup> pers.)  
 366 — (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 373 vous imaginez (impér.) 369, 378  
 s'imaginer 372, 378  
 ennemis 359, 366  
 douceur 359, 360  
 surmontant 359  
 découvrant 359 découvrir 363, 368 étant découverts 380  
 dégoût 359  
 mouvement 359 mouvements 380  
 supplice 359  
 imposer 359 imposez (ind.) 363  
 impiété 360 (2 occ.) piété 363 pieuses 369  
 ruine (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 361 ruiner 363  
 foi 361, 364, 367, 373, 374 (5 occ.), 378, 379, 380 fidèlement 368  
 fidèle (adj.) 374, 375 infidèles (subst.) 376 infidélité 378  
 opposés 361, 363 se serait opposé 380  
 sont (...) d'accord 362 est (...) d'accord 365 êtes (...) d'accord 367,  
 demeurent d'accord 371  
 raison 362, 367, 374 (2 occ.), 375 (4 occ.), 380 a raison 368 raison-  
 nables 378  
 blesse (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 362  
 approuver 363 approbation 363 prouvent (ind.) 374, 376 prouvera  
 377 prouvassent 377  
 eût empêché 363 empêche (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 377 empêcheraient 377  
 s'empêcheraient 377  
 autoriser 363 autorisées 370 autorité 375, 376, 377, 379  
 avez (...) établis 363 établissez (ind.) 364  
 Sauveur 363  
 catholique (adj.) 363, 364, 366, 367, 379 — (subst.) 363 catholiques  
 (adj.) 364, 367, 376, 378 catholiques (subst.) 373  
 orthodoxe 363  
 confession 363 confesser 369  
 soupçon 363  
 exempts (adj.) 363 exempte (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 372  
 protestent (ind.) 372  
 suspects 364  
 damnation 364  
 il serait ridicule 364  
 ignorants (subst.) 364 ignorez (ind.) 358  
 stupides (subst.) 364 les plus stupides 368  
 mal (adv.) 364, 366 mauvaises 368  
 injure 364 injures 380  
 conforme 366, 376  
 nie (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 366  
 traitez (ind.) 366 traiter 370  
 dangereux (plur.) 366 dangereuses 372 dangereuse 378

être satisfait 366  
 divisions 366  
 interdirlais 366  
 consentent (ind.) 367  
 imputer 367  
 violent 367 violentes 378 violence 367  
 réussir 367  
 outrageuses 367  
 innocence 367 innocents 378  
 fut (...) attaquée 367  
 mieux 367, 372  
 remuez (ind.) 367  
 convaincre 368 a convaincu 370  
 frappe (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 368  
 demande (subst.) 368 — (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 378  
 auraient surpris 368 avoir surpris 369 aurait surpris 371 être  
 surpris 371, 372, 373, 377 surprendre 372 ont surpris 373  
 surprit 373 (2 occ.) surprise (subst.) 372 surprises 372, 373  
 auraient eu recours 368  
 vider 368  
 vous étiez trompé 369 tromper 371 être trompés 372 trompa 373  
 ont été trompés 373 fussent (...) trompés 375  
 vous étiez engagé 369 engagent (ind.) 373  
 respect 369  
 assez 369, 379  
 soumission 369 soumis (plur.) 370 soumettre 375  
 avoir abusé 370  
 décrler 370, 379  
 semblable 370  
 éloignés 370 éloignée 371 loin de 370  
 réformer 370  
 garantir 371  
 expose (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 371 exposés 372 sont exposés 373 exposer 376  
 s'étonnaient 371  
 persuader 373, 377, 378 persuasion 379  
 parfaitement 373  
 persécuter 373 (3 occ.)  
 fut brûlé 373  
 Il est (...) constant 373 il est constant 376 constantes 377  
 droit 373, 378 (2 occ.)  
 permettre 373  
 trouble 374, 380 troubles 379  
 domination 374  
 sont appuyées 374  
 recevables 374 recevoir 377 ait (...) reçu 378 recevrait 379  
 séparés 374  
 certitude 374 (2 occ.), 375 certain 375

infaillible 375  
faux (sing.) 376 fausseté 377  
vénéralbe 376  
sollicitez (impér.) 376  
inutilement 377  
en vain 377 (2 occ.)  
avait enjoint 377  
repos 377, 380  
excommunication 378 communion 379  
aient anéanti 378  
avantage 378  
fussent péris 378  
blâme 378  
oserait 378  
affaire 379 (2 occ.)  
pernicieuses 379  
salut 379  
conséquence 379  
pis (adv.) 379  
censurées 379  
exiger 379  
tort 379  
est menacé 380  
silence 380  
souffre (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 380  
abandonner 380  
calomnie 380  
patience 380  
timidité 380  
se taire 380  
excès 380  
tranquillité 380

### *Circonstances de la polémique*

voir 355, 358 (2 occ.), 368, 369, 375 voient (ind.) 355 (2 occ.) verriez  
358 voit 363 voyez (impér.) 364, 365 verrait 367 avons vue  
367 aviez vues 369 voyant 369 il se voit 369, 374 avoir (...)  
vues 369 voyez (ind.) 372, 378 en voyant 378 vois (1<sup>re</sup> pers.)  
379, 380  
expliquât 355 explique (ind., 3<sup>e</sup> pers) 355, 376 expliquer 356  
(3 occ.) 357 a (...) expliquées 359 avez expliqué 379  
a (...) ouï 355  
parler d(e) 355, 380 parle (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 366 parlerai 367 paroles  
366, 376 (2 occ.) parole 375  
exprimer 355 expriment (ind.) 355 exprime (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 362

en (...) exprimant 366 expressions 366  
 en (...) représentant 355 avais représenté (1<sup>re</sup> pers.) 356 représentez  
 (ind.) 365 représenter 369 représente (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 372  
 présentez (ind.) 369 présente (subj., 3<sup>e</sup> pers.) 375 — (ind., 3<sup>e</sup>  
 pers.) 375  
 déclarer 355, 363 déclareraient 355 en déclarant 356 vous déclarer  
 356 déclariez (ind.) 357 déclare (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 358, 367 —  
 (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 365 ont (...) déclarés 358 déclarez (ind.) 367  
 déclarent (ind.) 369, 372 aurait déclaré 376 déclara 377 eût  
 déclaré 378 déclaration 363  
 dit (prés.) 355 (2 occ.), 359, 360 (3 occ.), 361 (2 occ.), 364, 366,  
 368, 370, 371 (3 occ.), 373, 375, 376 (2 occ.), 379 disant 355 a  
 dit 356, 368 dites (ind.) 356, 364, 366, 373 (3 occ.) en disant  
 357, 376 dire 357, 364, 366, 369, 376, 380 avez (...) dit 357,  
 368 disent (ind.) 358, 374 dites (impér.) 363, 364 direz 364  
 dirai 364, 366, 374 disait 367, 370 ai dit 367 auriez (...) dit  
 368 dirait 379 redis (prés., 1<sup>re</sup> pers.) 367.  
 entendez (ind.) 356, 366 (3 occ.) entendre 356, 379 (2 occ.) avez  
 entendu 357 entendent (ind.) 364 (2 occ.), 366 (2 occ.) est  
 sous-entendue 374.  
 mystère 356  
 doctrine 356 (2 occ.), 358, 362 (2 occ.), 363, 368  
 en montrant 356 montrer 364, 368, 373, 378 montre (ind., 3<sup>e</sup>  
 pers.) 365 montrez (impér.) 376 démonstrations 376  
 il eût paru 356 paraît 374 il paraisse 380 apparentes 361 appa-  
 rent 375  
 examine (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 357 examiner 364, 369 (2 occ.), 370, 375,  
 378 avoir examiné 377 examinateurs 369 examen 376  
 prétendiez (subj.) 357 prétendre 364  
 éclaircissement 357, 380 éclaircir 374 clairement 363  
 parti (subst.) 357, 370  
 chef 357, 369 chefs 366  
 secret (subst.) 357 secrètes 359 secrète 380  
 publiquement 358, 379 publique 363  
 étiez (...) informé 358  
 vous être (...) instruit 358  
 passion 358, 374 passions 379 passionnée 366  
 règle (subst.) 359, 375 règles (subst.) 364 régulière 370 réglée 378  
 semblent (ind.) 361 il (...) semble (ind.) 364 il semble (ind.) 366  
 semble (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 376, 380 ce me semble 380  
 répète (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 362  
 Maître 362 maître 366  
 intérêts 363 (2 occ.), 379 étant intéressés 370  
 compagnie 363 (2 occ.)  
 méprise (subst.) 363  
 apprenne (3<sup>e</sup> pers.) 363 apprendrons 374

sang 363  
cachées 363  
produire 363  
révélée 364, 375 révélées 374  
rapporter 366, 375 rapportez (ind.) 373 rapport 374, 375 (3 occ.)  
cruels 366  
équivoque 366  
artificieusement 367, 373 artifice 379  
mots 368  
lettres 368, 378 lettre 373 littéral 375, 376  
maximes 368 maxime 370  
citer 368, 369 avaient (...) cité 368  
aurait (...) pensé 368 en pensant 373 penserait 378  
proposition 368, 375 (2 occ.) propositions 369, 379  
termes 368  
ordonnât 368  
enseigne (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 368  
témoignent (ind.) 369, 377 témoigne (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 371, 377  
témoignage 370 (2 occ.)  
résolus (adj.) 369  
suffrages 369  
supplier 370  
humilité 370  
décision 370 décisions 375  
deshonneur 370  
font gloire 371  
soins 371  
description 372  
loi 373 légitimes 374  
conduite 374, 379  
yeux 374, 377  
intelligibles 374  
sentiments 374  
principes 374, 375, 378, 379  
sens (plur.) 374 (4 occ.), 375 (7 occ.), 376 — (sing.) 375 (3 occ.),  
376 sensibles 375 sensible 375  
remarque (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 374-375  
expressément 375  
concluons (impér.) 375 conclure 378  
interpréter 375 (2 occ.) interprétation 375  
convient 375  
ajoute (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 376  
observations 377  
opinion 377, 378  
conférence 378  
s'étonnera 378 étonne (ind., 3<sup>e</sup> pers.) 380



bruit 378  
écoutent (ind.) 379  
zèle 379, 380  
regret 379  
est mort 379  
société 379  
plaisir 379 plaît 380  
déguisements 380  
comprendre 380  
s'(...) plaindre 380  
réputation 380  
occasion 380  
scandaleuses 380

### *Sentiments*

ayez (...) peur (impér.) 366  
horreur 373  
mépris 376 méprisable 376  
crains (ind., 1<sup>re</sup> pers.) 380